

Tableau de correspondance des cours 2020

Ce tableau indique les correspondances entre les nouveaux cours et les exigences d'agrément (qualification et certification). Les exigences d'agrément ne changeront pas. Cependant, avec le nouveau système de cours en bloc, chaque cours permet de préparer un ou plusieurs examens de l'Alliance des associations canadiennes d'agents du bâtiment (ACBOA).

	Titre du cours	Titre de l'examen
Niveau I	La maison	Niveau I - Enveloppe des bâtiments
		Niveau I - Santé et sécurité
	Communications pour officiels de la construction	Communications pour officiels de la construction
	Processus juridiques et responsabilités	Processus juridiques et responsabilités
Niveau II	Partie 9 - Petits bâtiments	Niveau II - CVC et incendie
		Niveau II – Structures
		Partie 9 - Examen des plans
	Conception sans obstacles	Conception sans obstacles
Niveau III	Partie 3 - Grands bâtiments	Niveau III – Classifications et construction
		Niveau III - Santé et sécurité
		Niveau III - Systèmes de sécurité des personnes
	Partie 3 - bâtiments complexes	Niveau III - Protection anti-incendie
		Partie 3 - Examen des plans

Les examens surlignés en bleu sont des examens de l'ACBOA. Ces examens se passent après le cours correspondant aux dates d'examen prévues.

Les frais d'examen de l'ACBOA doivent être payés lors de l'inscription à l'examen, séparément du cours.

Les frais d'examen de l'ACBOA doivent être payés lors de l'inscription à l'examen, séparément du cours.